



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE
MADAME LA DÉPUTÉE
AURORE BERGÉ

LE DROIT DES BREVETS EN FRANCE ET EN EUROPE

Jeudi 30 Mars 2023

Salle Colbert,
Assemblée Nationale



LE DROIT DES BREVETS EN FRANCE ET EN EUROPE (3^E ÉDITION)

Présidence de la matinée :
Monsieur Vincent VIGNEAU
(Président de la Chambre commerciale, financière
et économique de la Cour de cassation)

9H00 – ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H15 - Loi PACTE : leçons de 3 années d'application

Jérémy FÉNICHEL (Directeur du département brevets, INPI)

9H45 – Description et revendications à l'OEB : les variations de la jurisprudence

Renaud FULCONIS (Mandataire en brevets européens, Conseil en propriété industrielle et Juge qualifié sur le plan technique à la JUB)

10H15 – PAUSE

11H00 – La Juridiction Unifiée du Brevet : un colosse aux pieds d'argile ?

Jacques RAYNARD (Professeur, Université de Montpellier)

11H30 – Le règlement de procédure de la Juridiction Unifiée du Brevet

Pierre VÉRON (Président honoraire de l'EPLAW, membre du comité de rédaction du règlement de procédure de la JUB)

12H00 – DEJEUNER LIBRE

LE DROIT DES BREVETS EN FRANCE ET EN EUROPE (3E ÉDITION)

Présidence de l'après-midi :
Sir Robin JACOB
(Ancien Juge à la Cour d'appel
d'Angleterre et du Pays de Galles)

14H00 – Competition between the Unified Patent Court and national jurisdictions ?

Sous la présidence de Sir Robin JACOB, Mélanie BESSAUD (Conseillère référendaire à la Chambre commerciale de la Cour de cassation et Juge qualifiée sur le plan juridique à la JUB), Nathalie SABOTIER (Présidente de la 3e Chambre du Tribunal Judiciaire de Paris), Klaus GRABINSKI (Président de la Cour d'appel de la Juridiction Unifiée du Brevet), Anne-Catherine CHIARINY (Maître de conférences, HDR, Université de Montpellier)

15H30 – PAUSE

16H00 – Contentieux FRAND : récents développements

Matthieu DHENNE (Avocat à la Cour, Docteur en droit)

16H30 – Certificats complémentaires de protection : récents développements

Marianne GABRIEL (Avocate à la Cour)

17H00 – « Patent Waiver Covid-19 » : où en sommes-nous?

Alexandra MENDOZA-CAMINADE (Professeur, Université de Toulouse)

17H30 – « Patent pledges » de Tesla à Moderna : analyse d'une notion

Nicolas BRONZO (Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille) et Didier PATRY (Academic Fellow, Université Bocconi)

18H00 – COCKTAIL



Ce colloque vous est proposé par l'Institut Stanislas de Boufflers. Il est sponsorisé par ORANGE et l'IEEPI, en partenariat avec la COMPI, la CNCPI, l'ASPI, l'AAPI, Premier Cercle, l'IP Alumni Toulouse, Lexis Nexis et Assas Legal Innovation.

Le démarrage prochain de la juridiction unifiée du brevet, les développements récents de la jurisprudence en matière de droit des brevets et les évolutions législatives ainsi que réglementaires portées par la loi « PACTE » suscitent de nouvelles interrogations qui constituent autant d'occasions de profiter des éclaircissements de spécialistes pour en débattre.

Ce programme a été préparé par un Comité scientifique composé de Matthieu DHENNE, Emmanuel PY et Anne-Catherine CHIARINY.

TARIFS (Participation aux frais, dont cocktail) :

Tarif membre de l'Institut : gratuit

Tarif étudiants : gratuit (sous réserve des places disponibles)

Tarif non membre : 50 €

Inscriptions avant le 22 mars 2023.

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS :

<https://www.helloasso.com/associations/institut-stanislas-de-boufflers/evenements/conference-brevets-2023>

Entrée au 126 rue de l'Université sur présentation d'une pièce d'identité.

Cette formation est validée au titre de la formation continue obligatoire des avocats, CPI et magistrats.